



Édito

Madame, Monsieur,

En cet automne 2021 le retour à une vie normale est sur la bonne voie, tout en sachant que nous devons rester prudents vis à vis de cette pandémie qui nous gâche la vie depuis 18 mois.

Nos enfants ont repris l'école dans de bonnes conditions puisqu'à l'école maternelle Pierre PETIT les enfants sont 22 par classes et à l'école élémentaire Jacqueline AURIOL, 25 en moyenne.

Cette année encore, pendant l'été, nous avons réalisé de nombreux travaux d'entretien et d'aménagement dans nos bâtiments scolaires ainsi que l'agencement du parking que nous vous conseillons d'utiliser pour sécuriser l'entrée et la sortie des classes.

Quant à la pause repas, nous avons à cœur de faire de cette coupure un moment éducatif et de plaisir. L'offre de la société Valeurs Culinaires nous a convaincus par la qualité de ses produits et ses méthodes de cuisine familiale avec, en plus, un objectif zéro déchets. Quelques ajustements ont été nécessaires depuis le 2 septembre, mais les enfants sont satisfaits et heureux de ce changement.

La commune dispose depuis le 9 septembre d'un service carte nationale d'identité et passeport, où vous pouvez, sur rendez-vous, faire vos papiers d'identité.

Notre commune s'est lancée depuis 2018 dans la révision du PLU ; vous trouverez dans ce Trait d'Union les grandes étapes de la consultation ainsi que le projet d'aménagement et de développement durable de notre territoire pour les 15 prochaines années. Je vous rappelle que le projet est exposé en mairie et qu'un registre est à votre disposition pour y formuler vos remarques.

Notre halle sera terminée en fin d'année. Nous travaillons sur un projet d'animation de ce nouvel espace, et notamment la vente en direct de produits alimentaires, lors d'un marché le dimanche matin. J'invite les producteurs, les éleveurs et les commerçants qui sont intéressés par ce projet à nous rejoindre dès maintenant ; l'objectif est d'ouvrir au printemps prochain.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent pour l'animation et le développement de notre commune.

Alain ESNAULT

Maire de Sorigny

- 1 Édito du Maire
- 2 Votre Commune
- 12 Votre Agenda
- 12 Inauguration

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi au vendredi
8h30 - 12h00 • 13h30 - 17h00
02 47 34 27 70

 Sorigny ma ville

Sorigny

Trait d'union

n°36 - octobre 2021

Directeur de la Publication | Alain ESNAULT

Rédactrice en Chef | Agnès ARNAUD

Réalisation | Commission communication

Crédits photos | Ville de Sorigny

Conception | SIP

Impression | Numériscan

Nombre d'exemplaires | 1 300

Révision du PLU de Sorigny

> Les étapes d'avancement du PLU

La commune de Sorigny s'est lancée dans la révision de son document d'urbanisme au printemps 2018. Depuis lors, plusieurs étapes et événements sont venus rythmer cette procédure de révision :

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD), véritable expression du projet politique de la commune, a été élaboré puis débattu 3 fois, en juillet 2019, septembre 2020 puis mars 2021 pour tenir compte des diverses évolutions

EN SEPTEMBRE 2020, prise en compte d'un nouveau projet de plateforme logistique à Isoparc

EN MARS 2021, prise en compte des remarques des personnes publiques associées, adaptation du rythme de développement, nouvelle ventilation de l'extension urbaine

Il s'est agi de tenir compte de ces différentes évolutions, de les intégrer au PADD afin que la nouvelle équipe municipale puisse s'exprimer, suite aux élections du printemps 2020.

Aujourd'hui, le PLU est en cours de finalisation de sa phase de travail, avec l'élaboration des pièces règlementaires (règlement écrit et graphique, zonage).

Dans ce cadre, une dernière phase de concertation de la population est organisée, avec exposition du PADD mis à jour, ainsi que des orientations d'aménagement de programmation. Le zonage est aussi exposé en mairie avec des permanences de Monsieur le Maire.

Sur rendez-vous uniquement

Judi matin 21 octobre

Judi matin 28 octobre

Judi après-midi 25 novembre

Judi matin 9 décembre

Judi matin 16 décembre

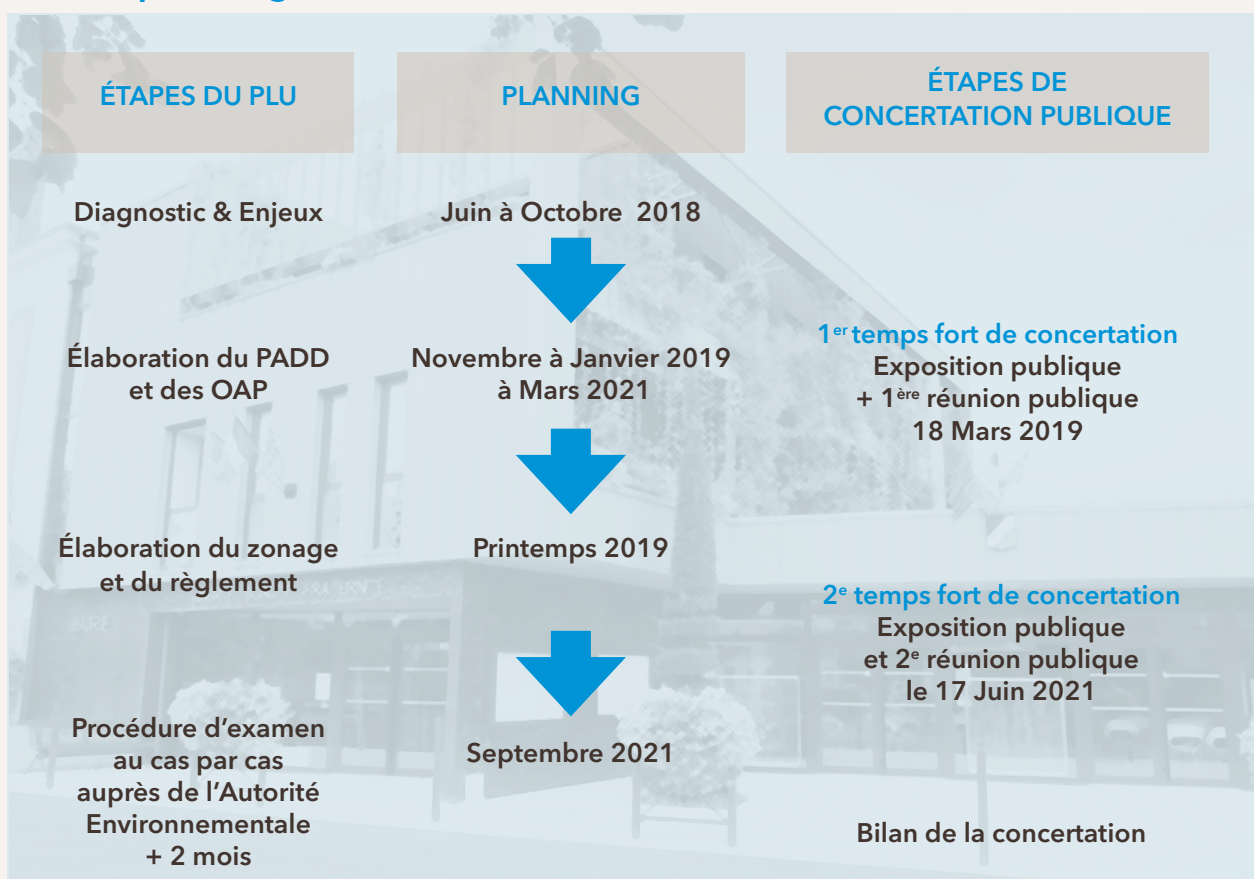
Prise de rendez-vous

et information par mail

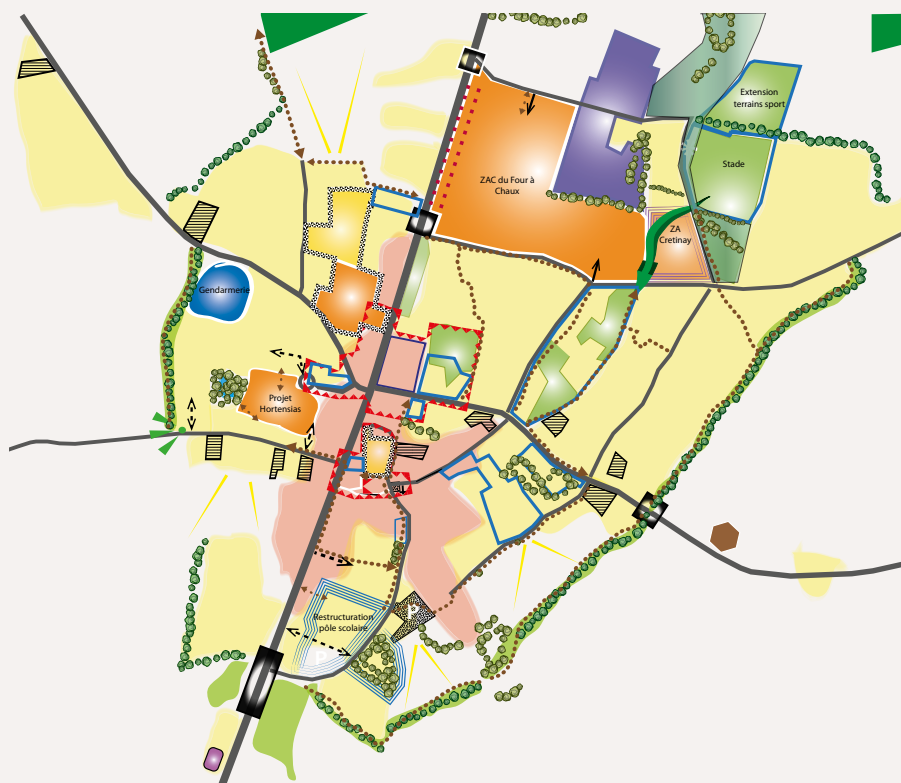
à mairie@sorigny.fr

ou par téléphone 02 47 34 27 70

> Quel planning de finalisation du PLU ?



Le PADD du bourg, quelles évolutions ?



Si les grandes lignes du projet urbain n'ont pas bougé en termes de zones de développement, de projection de futurs équipements publics et collectifs ou d'amélioration de la qualité du cadre de vie des sorignois, des évolutions viennent impacter le projet quant à sa planification dans le temps et la répartition de ses futures zones d'habitat.

Révision du PLU de Sorigny - PADD URBAIN - le bourg

Fonctions urbaines	Environnement et paysage
Secteur de développement urbain programmé	Points de vue en direction du grand paysage / à préserver
Développement urbain à long terme	Vallon affleurant au nord du bourg à valoriser
Capacité d'extension à long terme hors PLU	Espaces verts parcs et jardins d'intérêt à
Equipements publics et collectifs	Arbres, haies, boisements d'intérêt à protéger
Extension / restructuration de l'école	Franges urbaines sensibles à habiller
Dents creuses recensées	Continuités écologiques à tisser
Projet de mutation urbaine de la ZA de Crétinay	Cordon mixte végétal hydraulique et piétonnier
Centralités du bourg à restructurer	Mare, étang zone humide à préserver
Amélioration fonctionnelle et esthétique	
Périmètres de restructuration et densification urbaine	
Fond de place à renforcer	
Façade urbaine à composer	
Activité agricole en projet / à prendre en compte	
Fonction déplacements et infrastructure	
voirie primaire	Porte d'entrée du bourg à aménager
Parking public	Aménagement projeté de la traversée d'agglomération - rue du 11 Novembre
Voirie secondaire de desserte interne	Sens unique dans le centre bourg
Continuités douces existantes ou à renforcer	Aire de covoiturage

> Orientations générales en matière d'habitat

Le PADD vise à garantir un développement adapté de la commune afin de maîtriser l'apport quantitatif de population mais aussi l'urbanisation à venir, en tenant compte du positionnement stratégique de Sorigny dans son bassin de vie, de son dynamisme économique et de son attractivité.

Pour y répondre, le PADD est bâti sur une durée longue, à savoir les 15 ans à venir, en considérant une partie de l'urbanisation effective sur les 10 premières années et une autre partie que la commune projette à plus long terme, dans les 10 à 15 ans.

La projection du potentiel d'accueil de population nouvelle s'appuie sur :

1. une production d'environ 285 logements sur 10 ans pour un accueil démographique d'environ 630 habitants, en tenant compte d'une taille de ménage estimée à 2,2 personnes, correspondant à une superficie d'environ 15,7 hectares, en appliquant une densité moyenne de 15/17 logements par hectare

3 secteurs sont dédiés au développement à court et moyen termes : la ZAC du Four à Chaux en cours d'études pour 180 logements environ, le secteur sud du Château d'Eau pour 20/25 logements et aussi un accueil potentiel de commerces et services. Plus le secteur des Hortensias avec 35 logements pour une cible particulière : accueil mixte en direction des personnes âgées et logements intergénérationnels

En plus des capacités, sont estimées la résorption de la vacance, de densification des dents creuses dans le bourg et le hameau de Bordebure, et la reconversion d'un bâtiment tertiaire dans la ZA la Grange Barbier vers l'habitat

2. au-delà de 10 ans, et jusqu'à 15 ans, une production complémentaire de 70 logements pour un accueil potentiel de 150 personnes, correspondant à :

- la poursuite de la densification urbaine du secteur du Château d'Eau vers le nord
- la reconversion urbaine de l'ilot mairie, le projet d'accueil d'une nouvelle brigade motorisée route de Monts
- la reconversion urbaine de la ZA de Crétinay

Il s'agit essentiellement de projets qui concernent des sites construits ou occupés et qui nécessitent plus de temps pour assurer une requalification.

Révision du PLU de Sorigny

Le projet d'aménagement et de développement durable

ZOOM SUR LE PROJET ÉCONOMIQUE :

> Sorigny, pôle de développement économique et touristique de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre

Révision du PLU de Sorigny - PADD sur le site d'Isoparc



Considérer Isoparc suivant un périmètre élargi du site : prendre en compte l'ensemble des aménagements et installations routières, des activités récemment aménagées (centre routier avec pôle de services et parc récréatif) et de celles en cours de projets

Isoparc, pôle économique global dédié à une diversité d'activités organisées : commerce, artisanat, tourisme, industrie et logistique (projet de nouvelle plateforme LIDL), mais aussi une orientation spécifique à l'étude en frange sud sur une trentaine d'hectares vers le sport et les loisirs

Intégrer l'extension d'Isoparc à long terme vers l'ouest en direction de Monts : dans un cadre planifié sur une surface d'environ 56 ha en conformité avec le SCoT

Réflexion sur une optimisation des aménagements et du parcellaire existant : par rapport aux espaces verts non encore plantés, prévus dans la ZAC, dans un objectif d'économie d'espace et de densification de la zone

Dans cet esprit, **réduire les bandes de reculs imposés le long de la RD910 au titre de la Loi Barnier**

Fonctions urbaines

- Unités bâties disposées sur le pourtour de la ZA
- Secteur aménagé d'Isoparc + zone d'activité
- Exploitations agricoles à confirmer
- ZA occupée
- Ouvrages et installations techniques
- Extension projetée de la ZA
- Aire d'étude d'un pôle tertiaire, sports loisirs, bien être, etc.
- Site archéologique à préserver

Environnement et paysage

- Boissements externes et internes à la ZA à préserver
- Espaces paysagers et plantés dans la ZA - ERP
- Haies bocagères et alignement d'arbres à protéger ou à planter
- Bassins Eau pluviale aménagés / mares à préserver
- Corridor écologique à maintenir et valoriser
- Réduction du recul Loi Barnier

Fonction déplacements et infrastructure

- A10
- Voirie de desserte
- LGV
- Giratoires existants
- Future porte d'entrée de la ZA à aménager
- Accès et voirie à créer

Le PADD sur l'ensemble du territoire

> Préserver l'activité agricole de la commune

Révision du PLU de Sorigny - PADD territoire

- **Protéger la terre**, outil essentiel à l'activité agricole par la limitation de l'extension urbaine et la priorisation de la densification
- **Consacrer la zone agricole à l'activité économique en interdisant toute nouvelle construction de tiers** et en y limitant les capacités de développement de ces derniers
- **Reconnaître et promouvoir les valeurs paysagères de la commune et leurs composantes**, souvent associées aux continuités écologiques du territoire
- **Préserver les grandes unités paysagères**, à savoir les principaux boisements au sud du territoire « Grand Bois » et boisements au nord du territoire qui adossent la vallée du Mardereau ou le site de Longue Plaine, les haies remarquables, les vallées qui jalonnent la commune en son centre (Le Mardereau) et qui en signalent les limites (Bourdin et Montison)
- **Préserver les réservoirs de biodiversité** comme les Vallées du Bourdin, du Mardereau et du Montison
- **Préserver les cours d'eau ainsi que leurs berges**, tels que Le Mardereau, Bourdin et Montison, et l'ensemble des mares



> Organiser un développement urbain qui tienne compte de la présence avérée de risques technologiques et de nuisances, et limiter l'exposition aux risques

- **Développer la commune en tenant compte de la gestion des eaux sur le territoire** à titre d'exemple : créer une ceinture verte autour du bourg pour y collecter les eaux pluviales, s'y promener, et intégrer l'urbanisation dans le grand paysage
- **Préserver les zones humides et leurs fonctionnalités**, les plans d'eau et mares naturels
- **Identifier le patrimoine bâti afin de le préserver et encadrer son évolution**

C'est la rentrée !

Le jeudi 2 septembre était un jour d'émotion pour de nombreux parents et enfants. Tous se pressaient devant le portail de nos deux écoles publiques : les petits sorignois faisaient leur rentrée sous un beau soleil comme des milliers d'écoliers ce même jour.

Pour les uns, c'était la découverte de leur nouvelle école, et pour les autres la rencontre d'une nouvelle maîtresse ou maître, sans oublier les retrouvailles entre camarades.



C'est ainsi que chacun faisait sa rentrée en présence, comme chaque année, du Maire Alain ESNAULT qui attache une grande valeur à l'enseignement et aux conditions d'apprentissage.

École maternelle publique Pierre PETIT



L'équipe pédagogique

L'école maternelle publique Pierre PETIT, composée d'une équipe de 7 enseignants et 6 Atsems, ouvrait ses portes pour accueillir 135 élèves répartis dans 6 classes pour cette année scolaire 2021-2022.

Madame Amélie EL AMRANI, Directrice de l'établissement, adresse le message suivant :
« L'ensemble de l'équipe se joint à moi pour souhaiter la bienvenue à tous nos nouveaux élèves et leurs familles au sein de notre école et bien sûr une excellente année scolaire à tous ! ».

La municipalité s'associe aux directrices dans leurs vœux de passer une belle année scolaire 2021-2022.

- **23 enfants de Petite et Moyenne Sections** dans la classe d'Anne Marie DARRAULT aidée par Maïté RENARD et Nathalie (le lundi)
- **22 enfants de Petite et Moyenne Sections** dans la classe d'Amélie EL AMRANI et Nicolas YVON (le jeudi) aidés par Audrey SORRET
- **22 enfants de Petite et Moyenne Sections** dans la classe de Marie-Noëlle NOIRAULT aidée par Elodie BOURGEON
- **22 enfants de Petite et Moyenne Sections** dans la classe de Sophie RAFFEGEAU aidée par Julie PONROY
- **23 élèves de Grande Section** dans la classe de Patricia DROUIN aidée par Isabelle VIEVILLE
- **23 élèves de Grande Section** dans la classe de Céline LUCAS aidée par Véronique LINCK

École élémentaire Jacqueline AURIOL



L'équipe pédagogique

Dans le bâtiment d'à côté, l'école élémentaire publique Jacqueline AURIOL en faisait de même ; l'équipe pédagogique composée de 10 enseignantes et 3 AESH (Gaëlle, Nadia et Marie) accueillait 218 élèves répartis dans 9 classes différentes.

L'équipe a déjà prévu de nombreux projets pour les élèves cette année : un voyage autour du monde, une entrée dans l'univers magique de la poésie, de la photo et du dessin, et une incroyable aventure de pirates et de jardiniers en herbe mise en chanson.

Le message de Mme Karine ROUSSILLAT, Directrice de l'école élémentaire, est le suivant : « **Je souhaite la bienvenue dans notre école à Mme TOUPIN et à toutes les nouvelles familles sorignaises ! Très belle année scolaire à tous !** ».

- **25 élèves classe de CP** de Mme BERTHON
- **24 élèves classe de CP** de Mme FOULONNEAU
- **23 élèves classe de CE1** de Mme BREANT
- **19 élèves classe de CE1/CE2** de Mme LE BAIL
- **23 élèves classe de CE2** de Mme BIDINE
- **26 élèves classe de CM1** de Mme DOMENGER
- **26 élèves classe de CM1** de Mme TOUPIN
- **24 élèves classe de CM1/CM2** de Mme VIEVILLE
- **28 élèves classe de CM2**
de Mmes ROUSSILLAT et DERENNE

La pause méridienne

La journée d'un élève est essentiellement constituée de temps d'études, ponctuée par des moments de détente avec la récréation et une pause plus longue très souvent attendue : la pause méridienne. Deux agents de la collectivité, Nathalie et Edwige, prennent en charge la surveillance des enfants dans les cours d'écoles, pendant que d'autres s'affairent au restaurant scolaire.



Brigitte et Colette secondent, depuis le matin, le chef de cuisine dans des missions comme l'épluchage, la mise en place des entrées et desserts, la plonge et la préparation du réfectoire. Chloé vient en renfort en cuisine après avoir assuré, avec Chantal et deux autres animateurs de la communauté de communes, l'encadrement du repas.

La pause repas

La collectivité, ayant à cœur de faire du temps de repas un moment de plaisir et éducatif, a acté un changement de prestataire avec l'arrivée de la société Valeurs Culinaires. La priorité a été donnée à la qualité des produits et la façon dont ils sont cuisinés : 80% de produits frais essentiellement transformés sur place et majoritairement issus de productions locales ou régionales. Les repas sont toujours élaborés par la diététicienne pour qu'ils soient respectueux du GEM/RCN (Groupe d'Etude des Marchés Restauration Collective et Nutrition) et du PPNS (Programme National Nutrition Santé). L'engagement pris par Valeurs Culinaires est de proposer **50% de produits durables dont un repas bio par semaine, un aliment bio quotidiennement et un repas végétarien hebdomadaire**. Les repas sont issus de la cuisine traditionnelle et des thématiques des régions de France et du monde seront proposées dans



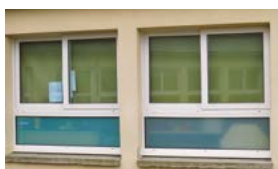
l'année. La commune a délibéré sur un changement de tarification du repas avec une augmentation de 0,21 € et 0,22 € pour un repas régulier d'un enfant de l'école maternelle et élémentaire. Cette décision a été motivée suite au choix d'un prestataire de qualité, à la dotation de nouveaux équipements au restaurant scolaire (four mixte à vapeur, cellule de refroidissement), une mise à disposition de personnel pour la cuisine, l'encadrement, le nettoyage, les interventions techniques, un prix croissant des différents flux et produits fournis par la mairie et l'entretien des bâtiments.

Le Maire, Alain ESNAULT, rappelle que le tarif facturé aux parents est en deçà du coût réel d'un repas. La différence est prise en charge sur le budget général de la commune.

Nouveau Chef • Hervé NEUVILLE



Qui dit changement de société implique un changement de chef. C'est donc M. Hervé NEUVILLE qui officie désormais quotidiennement derrière les fourneaux pour préparer le déjeuner. Un passionné de cuisine depuis son enfance. Il découvre les plats joliment présentés, en plus d'être très bons, préparés par son parrain traiteur qu'il avait la joie d'accompagner sur les lieux de réception... en plus d'être impressionné par les coffres chargés de nourriture ! Après avoir travaillé 11 ans en restauration gastronomique, il décide de s'orienter vers la restauration collective pour donner du sens à son métier : faire de la bonne cuisine pour des personnes qui ne peuvent pas le faire et transmettre le plaisir de la table avec des produits de qualités bien cuisinés. C'est ainsi qu'après avoir œuvré en EHPAD, il rejoint la restauration scolaire.



Travaux

Les écoles sont aussi des structures que la collectivité entretient régulièrement, aménage et embellit pour le confort des enseignants et des enfants. L'été, moment plus propice, est mis à profit pour faire un grand nettoyage intérieur et extérieur (désinfection des classes et des couloirs, nettoyage de la cour et des parkings, lavage des vitres, taille et nettoyage des espaces verts), vérifier le bon fonctionnement de toutes les installations (de la prise électrique au store en passant par un nouvel

éclairage au plafond dans les couloirs), procéder à des aménagements (installation de placards, d'étagères, de distributeurs à papier), entretenir et remplacer le matériel informatique et numérique (entretien des ordinateurs et changement pour des tableaux numériques blancs interactifs et tactiles). Sans oublier le confort des élèves avec la pose de films de discrétion à l'école maternelle, le marquage refait à neuf de tous les jeux des deux cours, la remise en état de la cabane de jeux.

Zoom sur une entreprise de Sorigny

Rencontre avec Luc MASCARELL, gérant de la société ENCRAJE

Créée en 2010 et installée à la Grange Barbier depuis 8 ans, la société Encraje est spécialisée dans les imprimantes grand format dont elle assure la vente, l'installation et la maintenance.

Distributeur agréé pour les marques Epson et Mimaki, Encraje est présente sur l'ensemble du territoire français et en Afrique francophone.

Outre la vente et la maintenance de ces imprimantes hors normes, Encraje propose également :

- de la formation,
- de la télémaintenance et du dépannage,
- de la vente de consommables (encres, papiers, films...),
- du reconditionnement de machines d'occasion. À l'origine c'était son cœur d'activité, offrant ainsi une deuxième vie à ces machines, tout en faisant un geste pour l'environnement. Cette activité représente maintenant une faible part de son chiffre d'affaires.

Avec ce type d'imprimantes, Encraje s'adresse au marché de la communication visuelle via ses machines d'impression et de découpe (société d'enseignes, de signalétiques ou agences événementielles), mais également à l'industrie. En effet, les supports sont multiples : papier, plastique, textile, céramique, métal... et autant de possibilités d'applications derrière.

Au sein de cette PME de 9 personnes, le choix a été fait d'avoir un haut niveau de technicité pour répondre au mieux aux attentes de ses clients. L'équipe est composée de 2 techniciens, 1 graphiste, 2 commerciaux, 2 personnes au service clients, 2 magasiniers et 1 comptable.

À noter que tout technicien spécialisé sur ces machines sera le bienvenu chez Encraje.

Contact

02 47 43 09 17
www.encraje.fr



Nouvelles entreprises à Sorigny

Passion Vrac

Tout est dit dans le nom : épicerie, ouverte par Laure DAVAUT, qui vous propose exclusivement du vrac en alimentaire (pâte, riz, graines, céréales, fruits secs...), et aussi en cosmétique, beauté et hygiène. Une bonne idée pour réduire ses déchets.

Les produits d'épicerie sont issus de l'agriculture biologique ou conventionnelle, avec une majorité de bio tout de même.

Contact

1, avenue du 11 novembre
02 47 26 44 43
mardi au samedi |
9h • 13h - 15h • 19h
dimanche | 9h • 12h30

CBD Shop Organiquement Votre

Nouvelle boutique à Sorigny proposant toute une gamme de produits à base de chanvre bio : infusions, produits alimentaires, cosmétiques, mais aussi cigarette électronique et e-liquides composés d'extraits de CBD.

Tous les produits proposés ont un taux de THC (molécule psychoactive) inférieur au taux maximal autorisé en France.

Vous trouverez également de la documentation et des livres sur le chanvre.

Contact

Le Goret
06 42 15 56 09
mardi et samedi | 10h00 • 19h00

Changement de propriétaire

Sorigny Automobiles

M. LE DORZE a repris depuis début septembre le garage tenu préalablement par Christian CHAUVÉAU.

Parmi les prestations proposées : mécanique-entretien, carrosserie, pare-brise et vente de véhicules.

Contact

ZA de Crétinay
02 47 26 12 75
lundi | 9h00 • 18h00
mardi au vendredi | 8h00 • 18h00

Plan communal de sauvegarde

Dans le domaine de la sécurité civile, des événements marquants nous rappellent régulièrement que les situations susceptibles de perturber le fonctionnement quotidien de nos organisations sont nombreuses. Il suffit de penser à l'explosion de l'usine AZF à Toulouse en 2001, aux inondations de la Somme en 2001, à celles du sud-est en 2002 et 2003, aux incendies d'une usine de Nantes en 1987 avec l'évacuation de 3 000 personnes, de Tours en 1988 ayant entraîné la coupure d'alimentation en eau potable de la ville, mais aussi à tous les phénomènes climatiques extrêmes tels que la tempête de 1999 ou les chutes de neige en 2005.

Dans tous les cas, le désarroi et les attentes des citoyens amènent ces derniers à interpellier la puissance publique, dont ils attendent qu'elle soit capable d'apporter dans l'urgence des réponses efficaces et immédiates à ces situations imprévues ou inopinées. Du fait de leur proximité et de leur responsabilité, les acteurs de la puissance publique vers lesquels les citoyens se tournent en priorité sont leur élu de proximité : le Maire.

La réglementation prévoit l'obligation pour les communes de disposer d'un plan communal de sauvegarde dont l'objectif est de diagnostiquer les aléas et les enjeux du territoire puis de préparer les comportements de réponses et d'actions nécessaires à la gestion du risque.

Le plan communal de Sorigny diagnostique les risques suivants :

- **Risque inondation**
- **Risque météorologique**
- **Risque mouvement de terrain**
- **Risque feu de forêt**
- **Risque sismique**
- **Risque accident routier ou ferroviaire et transport de matières dangereuses**
- **Risque nucléaire**
- **Risque industriel**
- **Risque sanitaire**
- **Risque terroriste**

Le nouveau plan communal de sauvegarde de la commune sera prochainement entériné par le conseil municipal. La municipalité a réalisé en octobre l'organisation d'un premier exercice de gestion d'une crise avec tous les membres du conseil municipal. Ce type d'exercice permettra aux élus et aux services de se familiariser avec les outils et les procédures pour réagir le plus efficacement possible en cas d'urgence.

Four à Chaux

La municipalité de Sorigny a organisé, dans le cadre de l'aménagement du futur quartier du Four à Chaux, une réunion publique le 27 septembre dernier.

Requalification de la rue des Peupliers

Elle accueillera les accès et donc les flux de déplacements du nouveau quartier. Giration, aménagement de la chaussée, trottoirs et circulation douce pour les piétons et les vélos étaient les sujets intéressants le plus grand nombre.

L'objectif de cette réunion était de rappeler les enjeux pour Sorigny de ce nouveau quartier et de discuter, avec les habitants venus nombreux, de deux sujets majeurs du projet.

Aménagement du Four à Chaux

Autre sujet d'importance : son devenir autour d'un espace pour le collectif et pour le quartier. Le compte-rendu de la réunion publique sera prochainement accessible sur le site internet de la commune et en mairie.

Vente de la Grange de Genevray

La municipalité a présenté lors du conseil municipal de septembre, une délibération pour la vente de la Grange de Genevray.

Après plusieurs années de réflexion, et suite à l'étude de faisabilité d'une réhabilitation portée par Jean-Christophe GAUVRETT et David GIRARDOT, les conseillers de la majorité municipale ont arbitré

en faveur de la vente de cette grange, dont le coût de réhabilitation s'avère disproportionné à la lumière des destinations possibles du bâtiment.

Un porteur de projet a proposé la réhabilitation de la grange sur fonds privés pour la transformer en maison d'habitation. Alain ESNAULT exécutera la décision du conseil municipal pour la vente lorsque sera déposé un permis de construire de qualité.

Banquet des Aînés

Le traditionnel banquet des aînés a de nouveau pu avoir lieu cette année et ce sont quelques 130 sorignois qui ont répondu présents pour partager ce moment de convivialité.

La joie de se retrouver enfin et de pouvoir échanger normalement se lisait sur les visages.

Les convives ont particulièrement apprécié l'animation musicale de Serge FOUCHET, chanteur tourangeau de renom, qui a alterné chansons et projection de vidéos clips, entraînant ainsi certains dans la danse.

Et que dire du magicien Chris CURTIS qui a enchanté tout le monde avec ses tours de magie, notamment en close-up... certains cherchent encore le « truc ».



Octobre Rose



Cette année encore, la commune de Sorigny, les associations et les commerçants se sont mobilisés avec l'association Soliflore pour sensibiliser toutes les personnes à la prévention et au dépistage du cancer du sein.

Diverses manifestations se sont tenues : flocage de voiture, et randonnées.

La commune s'est à nouveau parée de rose.

Toutes les sommes récoltées au cours de ce mois seront intégralement reversées au CHRU de Tours pour la recherche contre le cancer.



Votre Agenda

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, et sous toutes réserves, voici un aperçu des prochaines manifestations

OCTOBRE

Octobre Rose

Animations : flocage et randonnées

OCTOBRE

Semaine bleue

Animations, banquet, yoga, visite jardins du Château du Rivau

4 NOVEMBRE

Visite de l'Assemblée Nationale

organisée par le Comité des Fêtes

6 NOVEMBRE

Guy Fawkes Night

Espace Gilbert Trottier - 18h30
Organisé par le Comité de Jumelage

11 NOVEMBRE

Armistice de 1918

13 NOVEMBRE

Conte spectacle magique

Espace Gilbert Trottier
14h : atelier pour enfants - 15h : spectacle
organisé par Atout'Lire

27 ET 28 NOVEMBRE

Marché de Noël

Espace Gilbert Trottier
organisé par l'association de Badminton

11 DÉCEMBRE

Chorales

Église de Sorigny - 20h30
organisé par le Comité des Fêtes

18 DÉCEMBRE

Visite du Château de Chambord avec déjeuner

organisée par le Club des Joies de l'Amitié

6 JANVIER 2022

Vœux du Maire

Espace Gilbert Trottier

Visite de l'Assemblée Nationale 4 novembre 2021

Organisée par le Comité des Fêtes, cette visite sera précédée d'une sortie en bateau parisien pour une croisière promenade commentée sur la Seine.

Nombre de places limité à 50 personnes

Prix : 38€ / personne (paiement à l'inscription) - déjeuner en sus

Pass sanitaire obligatoire

Réservation et renseignements :

Pierrette CRON - 06 05 41 34 61

Chantal DECLERCK - 06 18 80 27 60

12 | www.sorigny.fr

Inauguration

C'est en présence des services de l'État et notamment la sous-préfète de Tours, Madame SEGHIER, que la municipalité a inauguré **la station de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports**, le vendredi 24 septembre dernier.



Avec ce nouveau service offert à la population du territoire, la commune de Sorigny entend rapprocher ce service public des sorignois et offrir un service de qualité pour l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre. Pour cela, la commune a recruté une nouvelle collaboratrice en la personne de Mélanie SUARD pour assurer cette mission. La commune reçoit par ailleurs une subvention annuelle de fonctionnement de la part de l'État, qui couvre en partie les coûts engendrés par le service. Mélanie SUARD renforce également le service d'accueil et d'état civil de la commune.

Pour bénéficier d'une nouvelle carte d'identité et/ou d'un passeport, le site internet de la commune permet de prendre rendez-vous et de réaliser les demandes de titres.